

2024

LE CONCOURS

Louis-Lumière
école nationale supérieure

cinéma / photographie / son



Table des matières

Présentation de l'École	3
Conditions de recrutement	4
Déroulement du concours en trois phases	6
Préparation	7
Formations précédentes	8
Calendrier des épreuves du concours 2024.....	9
Master Cinéma - programme des épreuves et référentiels	12
Master Photo - programme des épreuves et référentiels	19
Master Son - programme des épreuves et référentiels	27
Jury et bureau du concours.....	33

Présentation de l'École

L'École nationale supérieure Louis-Lumière propose une **formation initiale** professionnalisante, théorique et pratique, scientifique, technique et artistique.

Placée sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'École est un établissement public d'enseignement supérieur qui recrute à Bac +2 par voie de concours. Elle dispense un enseignement dans le cadre de trois Masters : **Cinéma, Photographie, Son.**

La scolarité est gratuite pour les 150 étudiant·e·s, hors frais d'inscription annuels (300€ en 2023-2024). L'ENS Louis-Lumière participe à des projets de **recherche appliquée** et dispense des cours en **Formation Professionnelle Continue**.

Créée en 1926 sous l'impulsion de personnalités comme Louis Lumière et Léon Gaumont, pionnière des écoles de cinéma et de photographie, l'École a emménagé à la **Cité du Cinéma** en juillet 2012. En 2013, elle a ouvert une classe « égalité des chances » en soutien à la préparation de son concours en partenariat avec la Fondation Culture et Diversité. Depuis 2014, elle est membre associé de l'Université Paris Lumières (UPL).

Information relative au déménagement temporaire – Année 2024

L'ENS Louis-Lumière est située dans la Cité du Cinéma, en plein cœur du futur Village des Athlètes pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Pour des raisons de sécurité et de logistique, l'École est contrainte de déménager temporairement durant l'année 2024.

Les deux semestres de l'année 2024 se dérouleront dans les mêmes conditions, mais dans des lieux spécifiques où les infrastructures et le matériel sont adaptés aux besoins pédagogiques des formations.

Conditions de recrutement

L'admission à la formation initiale s'effectue exclusivement par voie de concours ouvert aux candidat·e·s de nationalité française ou étrangère, **âgé·e·s de moins de 27 ans au 1^{er} octobre 2023 (soit né·e·s après le 1^{er} octobre 1996)**. Ils-elles peuvent tenter le concours autant de fois qu'ils-elles le souhaitent.

Les candidat·e·s doivent être titulaires du baccalauréat et :

- soit posséder un diplôme de niveau Bac +2
- soit avoir validé au moins deux années d'études supérieures dans la même formation (Classes Préparatoires aux Grandes Écoles, Universités, ...), correspondant à 120 crédits ECTS, ou à une certification reconnue par l'État d'un niveau RNCP 5 au minimum ou équivalent

Les candidat·e·s peuvent également s'inscrire au cours de leur deuxième année de formation post-bac. Il leur sera alors demandé de justifier la validation de cette deuxième année en cas de réussite au concours.

Les candidat·e·s titulaires d'un diplôme étranger équivalent à un Bac +2, traduit impérativement en langue française par un·e traducteur·trice assermenté·e (y compris les diplômes anglophones), peuvent être admis·es à concourir, sur avis du jury du concours.

Il revient aux candidat·e·s de fournir si nécessaire les attestations officielles d'équivalence du diplôme niveau baccalauréat et Bac +2 (via le Centre Enic-Naric).

Les candidat·e·s doivent justifier d'un niveau de français suffisant pour leur permettre de poursuivre leurs études à l'ENS Louis-Lumière. Les candidat·e·s titulaires d'un diplôme d'études secondaires (type baccalauréat) non-francophone devront, lors du dépôt du dossier d'inscription, présenter un test de français* de niveau DELF B2, ou un diplôme équivalent (TCF niveau 4, DALF etc.).

Lors du dépôt de leur dossier d'inscription, **les candidat·e·s indiquent obligatoirement leur choix de Master : Cinéma, Photographie ou Son.**

Le dossier de candidature comporte une liste de pièces justificatives à joindre. Tout dossier incomplet est considéré comme irrecevable.

La commission d'examen des candidatures vérifie la recevabilité des dossiers et peut le cas échéant refuser une candidature. Cette commission est composée du jury du concours pouvant être appuyé par un membre en charge des relations internationales. Les décisions prises par le jury ne sont pas susceptibles d'appel.

Les droits d'inscription s'élèvent à 60€ pour les candidat·e·s boursier·e·s en 2022-2023 et/ou 2023-2024, et à 120€ pour les non boursier·e·s. Le paiement des frais d'inscription se fait en ligne sur un site sécurisé. **La préinscription n'est complète qu'à compter du paiement.**

*Compte-tenu des délais d'obtention allongés pour ce document, un délai dérogatoire pourra être accordé. Les candidats qui seraient admis au concours d'entrée devront impérativement fournir le document d'ici le 28 juin 2024 pour que leur admission soit définitive.

Si une personne n'était pas admise à concourir à la phase 1, elle serait remboursée ultérieurement. De même, chaque candidat·e dispose d'un délai de 14 jours à compter du paiement en ligne pour se désister et se faire rembourser. Pour ce faire, la demande doit être écrite à partir de l'adresse email renseignée lors de l'inscription et envoyée à l'adresse [*bureau.concours@ens-louis-lumiere.fr*](mailto:bureau.concours@ens-louis-lumiere.fr).

Les informations des candidat·e-s (email, ville de résidence, statut scolaire) pourront être transmises au service communication de l'ENS Louis-Lumière pour permettre l'envoi d'emails spécifiques à la vie de l'École (Journée Portes Ouvertes, classe égalité des chances...)**.

******Ces informations sont exclusivement destinées aux seuls services internes de l'École et ne sont à aucun moment vendues, commercialisées ou louées à des tiers.



Déroulement du concours en trois phases

Le concours se déroule en trois phases. Chaque phase est indépendante. Par conséquent, aucune moyenne n'est appliquée entre les différentes phases.

Phase 1

La **phase 1** est constituée d'un dossier. Les sujets des dossiers seront communiqués en même temps que la liste des admis·es à concourir.

Il est rappelé que les dossiers **constituent un travail devant refléter la personnalité et les compétences des candidat·e·s et doivent être réalisés de façon personnelle dans cet objectif.**

Les candidat·e·s doivent remettre leurs travaux en les envoyant sur une boîte email spécifique qui leur sera communiquée. Les travaux envoyés après l'heure limite ne seront pas acceptés.

À l'issue de la phase 1, le jury du concours et le jury de la phase 1 délibèrent pour établir la liste des personnes admises en phase 2.

Phase 2

La **phase 2** est constituée d'épreuves écrites, en **présentiel uniquement**. Les candidat·e·s devront se rendre sur place pour effectuer les

épreuves (présentation des épreuves dans la partie « descriptif »). Le lieu, situé en Ile-de-France, sera communiqué aux candidat·e·s retenu·e·s le moment venu.

À l'issue des corrections, le jury du concours et le jury de la phase 2 délibèrent pour établir la liste des personnes admises en phase 3.

Remarque : Pour le concours Cinéma et le concours Son, la phase 2 comprend un système de note éliminatoire (se référer au règlement du concours 2024).

Phase 3

La **phase 3** est constituée d'**épreuves orales, en présentiel**. Les dossiers réalisés en phase 1 et les copies de la phase 2 pourront néanmoins servir de base de discussion lors des oraux de la phase 3.

À l'issue de la phase 3, 16 candidat·e·s au maximum par Master sont déclaré·e·s admis·es. Une liste complémentaire, présentée par ordre de classement, est arrêtée afin de remplacer le cas échéant les personnes qui se désisteraient.

Préparation

La préparation au concours fait une très large part au travail personnel et à l'initiative des candidat·e·s.

Les candidat·e·s devront d'abord posséder de **solides notions dans le domaine choisi** (Cinéma, Photographie ou Son). Lors des épreuves, les personnes démontreront leur aptitude à structurer et à mettre en valeur leurs savoirs (histoire des techniques et des principaux mouvements artistiques, actualité culturelle...), leur faculté d'analyse (études d'images fixes, de séquences filmiques, de sons, de dossiers techniques, écoute critique...) et leurs capacités d'expression orale et écrite.

Des connaissances scientifiques et techniques sont également exigées. Le champ et le niveau de ces connaissances varient selon le master choisi (voir à ce sujet le « Programme des épreuves » ainsi que les « Référentiels »).

Une pratique dans le domaine du Cinéma, de la Photographie ou du Son constitue un atout ainsi que la culture personnelle, qui sera recherchée comme complément des connaissances théoriques, aussi bien en art qu'en technique.

Enfin, le suivi de l'actualité (magazines artistiques et/ou techniques, salons professionnels, expositions, festivals, rétrospectives...) est conseillé et la consultation des annales du concours fortement recommandée.



Formations précédentes

Il n'y a pas d'études privilégiées pour intégrer l'ENS Louis-Lumière, comme le montre la diversité des profils des étudiant·e·s admis·es.

En Master Cinéma, les candidat·e·s admis·e·s sont diplômé·e·s de baccalauréats de la filière générale avec une dominante de bacs scientifiques, mais peuvent également avoir des parcours d'études secondaires littéraires ou économiques. En 2023, tout·e·s les personnes admis·es ayant passé le nouveau bac (réforme de 2021) avaient suivi l'option mathématique ainsi que l'option physique-chimie ou l'option arts.

Après le bac, les admis·es sont principalement issu·e·s d'un cursus à dominante cinéma-audiovisuel (BTS métiers de l'audiovisuel, Universités ou classes préparatoires). Les admis·es viennent également de filières plus variées (lettres, sciences humaines, langues, écoles de commerce ou d'ingénieurs...).

En Master Photographie, les candidat·e·s admis·e·s sont diplômé·e·s de baccalauréats diversifiés. Leurs études post-bac sont variées, elles sont aussi bien littéraires et artistiques (arts plastiques, arts du spectacle, histoire de l'art, lettres, histoire, philosophie), techniques (BTS photo ou métiers de l'audiovisuel), qu'autres (mathématiques, architecture, communication...).

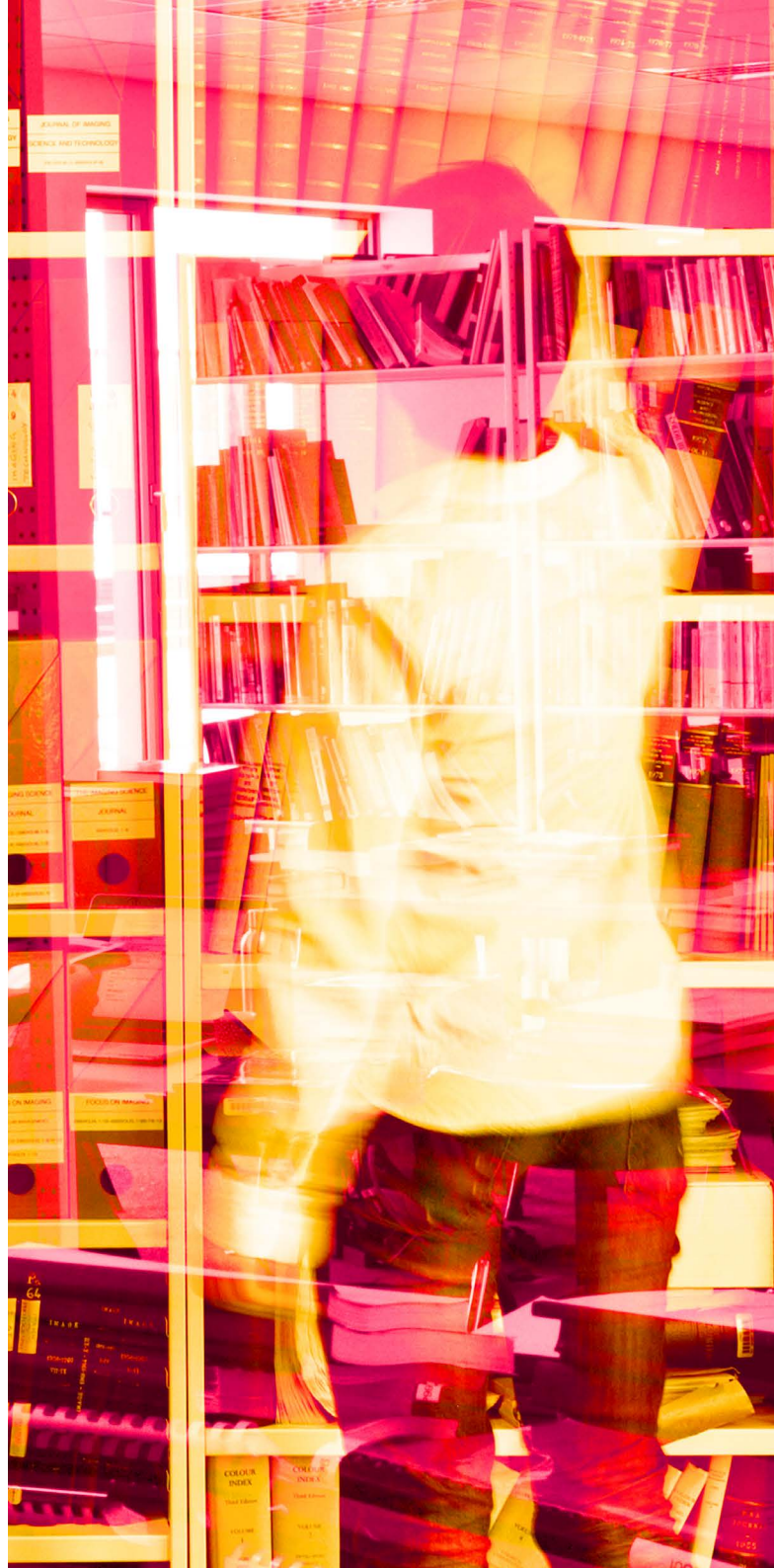
En Master Son, les candidat·e·s admis·e·s sont majoritairement diplômé·e·s de baccalauréats de la filière scientifique et sont essentiellement issu·e·s d'études à dominante cinéma-audiovisuel (classes préparatoires audiovisuelles, classes préparatoires métiers du son, Universités en cinéma, BTS audiovisuel) ou scientifique (classes préparatoires scientifiques, parcours universitaire en sciences, écoles d'ingénieurs). Les admis·es possèdent également une solide culture sonore. Pour l'acquérir, un travail personnel est nécessaire. Les candidat·e·s peuvent également se rapprocher des conservatoires ou suivre des doubles cursus (licence arts et spectacles ou musicologie...). La pratique d'un instrument n'est pas obligatoire.

Pour tous les Masters, une maîtrise de l'anglais est recommandée.



Calendrier prévisionnel des épreuves du concours 2024

- Ouverture des inscriptions (site internet de l'École) : **vendredi 1^{er} décembre 2023 à 15h00**
- Clôture des inscriptions : **jeudi 11 janvier 2024 à 15h00**
- Paiement en ligne : les paiements en ligne s'effectueront en simultané des inscriptions. La date limite de paiement est fixée au **18 janvier 2024**
- Publication des listes des admis-es à concourir sur le site internet de l'École et envoi des sujets des dossiers de la phase 1 par email pour les trois Masters : **vendredi 2 février 2024 à 15h00**



		Dates des épreuves	Lieux des épreuves	Publication des résultats sur le site internet de l'École
Cinéma	Phase 1	Date limite de rendu du dossier : Lundi 12 février à 15h		Mercredi 20 mars – 15h
	Phase 2	Date des épreuves écrites : Jeudi 4 avril	En présentiel en Île-de-France	Mercredi 29 mai – 15h
	Phase 3	Du 17 au 21 juin	En présentiel en Île-de-France	Lundi 24 juin – 15h
Photographie	Phase 1	Date limite de rendu du dossier : Lundi 19 février à 15h		Mercredi 20 mars – 15h
	Phase 2	Date des épreuves écrites : Mercredi 3 avril	En présentiel en Île-de-France	Mercredi 15 mai – 15h
	Phase 3	Du 3 au 7 juin	En présentiel en Île-de-France	Lundi 10 juin – 15h
Son	Phase 1	Date limite de rendu du dossier : Vendredi 16 février à 15h		Mercredi 20 mars – 15h
	Phase 2	Date des épreuves écrites : Vendredi 5 avril	En présentiel en Île-de-France	Mercredi 22 mai – 15h
	Phase 3	Du 10 au 14 juin	En présentiel en Île-de-France	Lundi 17 juin – 15h

Concours Cinéma

Master Cinéma - programme des épreuves et référentiels

Phase 1

Le sujet du dossier sera communiqué le vendredi 2 février 2024 à 15h00.
Le dossier devra être rendu par email, **le lundi 12 février à 15h** au plus tard.

Épreuve	Descriptif du contenu et objectifs de l'épreuve	Durée	Coeff
Dossier Visuel	Présentation parcours personnel Cette partie est composée : - d'une synthèse du parcours suivi - de réponses à un ensemble de questions portant sur la motivation, les aspirations professionnelles, l'appétence scientifique ainsi que l'intérêt personnel pour les domaines artistiques et techniques du cinéma Epreuve visuelle Suivant une consigne donnée, les candidat-e-s réalisent des photographies formant une séquence et les commentent en présentant leurs choix techniques et artistiques ainsi que les références qui ont inspiré ces prises de vues.		1

Phase 2

Les épreuves écrites auront lieu le **jeudi 4 avril 2024**, en présentiel en Ile-de-France.

Épreuve	Descriptif du contenu et objectifs de l'épreuve	Durée	Coeff
Analyse filmique	Il s'agit d'un exposé analytique par lequel les candidat·e·s présentent les effets de sens recherchés par les choix esthétiques et techniques d'un extrait de film, projeté à plusieurs reprises. Comment s'articulent le mouvement de caméra, le cadrage, le montage, la lumière, les traitements du son, etc. ? Des éléments « extérieurs » à l'extrait peuvent témoigner de la culture cinématographique des candidat·e·s, mais il est bon de ne les convoquer que s'ils sont pertinents. L'évaluation prend en considération, par ordre d'importance : • la capacité à ordonner son propos autour d'un plan • la capacité à rédiger en argumentant • les facultés d'observation et d'identification des procédés techniques et esthétiques du cinéma • les manifestations pertinentes d'une culture en histoire et théories du cinéma.	30 min de visionnage + 3h de composition	1
Épreuve de sciences*	Cette épreuve se présente sous forme d'exercices à questions ouvertes, pouvant s'appuyer sur toutes les notions du référentiel. Il s'agira de tester les connaissances mathématiques et scientifiques de base des candidat·e·s ainsi que leur capacité de raisonnement. Des calculs rudimentaires ou en ordre de grandeurs seront demandés.	1h30	1

*Les calculatrices ne sont pas autorisées. Les candidat·e·s doivent venir avec une règle graduée transparente.

Phase 3

Les trois épreuves orales se dérouleront **entre le 17 et le 21 juin 2024**, sur une demi-journée pour chaque candidat·e (prévoir d'arriver 30 minutes en avance).

Épreuve	Descriptif du contenu et objectifs de l'épreuve	Durée	Coeff
Oral de sciences appliquées	Cet oral a pour objectif de vérifier les notions scientifiques que les candidat·e·s sont censé·e·s maîtriser, sur la base du référentiel, ainsi que leur capacité de raisonnement ainsi que leur appétence pour les sciences. • Dans un premier temps, l'oral s'appuie sur un énoncé remis en début d'épreuve ayant pour but de tester les compétences mathématiques. Lors de la phase de préparation, les candidat·e·s en prennent connaissance et préparent des raisonnements et des réponses qui sont présentés et/ou discutés oralement. • Dans un second temps plus important, l'oral s'organise autour d'un échange, principalement basé sur le Dossier Visuel remis en phase 1. La discussion est orientée pour aborder les aspects scientifiques liés à la fabrication de l'image. Des calculs élémentaires et/ou en ordres de grandeur peuvent être requis. <i>Voir le référentiel</i>	15 min de préparation + 30 min d'oral	1

Oral d'art et technique	Cet oral consiste en un entretien sur des sujets d'ordre technique et artistique prenant appui sur le Dossier Visuel de la phase 1. Grâce à un exercice de manipulation simple, le jury appréciera la dextérité et le sens pratique des candidat·e·s. <i>Voir le référentiel</i>	30 min	1
Oral de motivation et culture cinématographique	Cet oral est divisé en deux parties. • Durant la première partie, le jury propose aux candidat·e·s de choisir un photogramme de film parmi plusieurs et de le commenter. L'objectif est d'apprécier la capacité d'analyse et d'imagination des candidat·e·s. • Durant la deuxième partie, ce même jury discute avec les candidat·e·s de leur travail d'analyse filmique de la phase 2, de leurs motivations, de leur désir artistique et de leur culture cinématographique. <i>Voir le référentiel</i>	30 min	1

Référentiels pour le Master Cinéma

Référentiel de l'épreuve écrite de sciences et des oraux d'art et technique et de sciences appliquées

Ce référentiel liste les notions sur lesquelles les candidat·e·s pourront être interrogé·e·s. Il est basé sur les programmes d'enseignement du secondaire en vigueur (collège – lycée).

Mathématiques :

Fonctions et calcul algébrique :

- Fractions, puissances, racines carrées
- Développements, factorisations
- Résolution graphique et algébrique, équations et inéquations du 1^{er} degré
- Fonctions (propriétés et études qualitatives) : fonctions de référence (affine, polynômes du 2nd degré, logarithme, exponentielles, périodiques), dérivées, intégrales

Géométrie :

- Géométrie plane : coordonnées d'un point, équations des droites, propriétés des triangles, quadrilatères et cercles, théorèmes de Pythagore et de Thalès, symétrie, trigonométrie
- Géométrie dans l'espace : s'orienter dans l'espace, coupe d'une forme 3D par un plan, projections d'une forme 3D sur un plan
- Vecteurs : translation, égalité, somme, produit, coordonnées

Algorithmique et programmation (langage Python) :

- Modélisation et résolution d'un problème
- Instructions élémentaires (affectation, calcul, entrée, sortie)
- Boucles (bornées et non bornées) et itérateurs, instruction conditionnelle

Sciences physiques :

Unités :

- Système international d'unités, conversions, analyse dimensionnelle

Optique :

- Natures ondulatoire et corpusculaire de la lumière : propagation, réflexion, réfraction, dispersion de la lumière, spectres d'émission et d'absorption d'un élément chimique
- Lentilles minces convergentes : caractéristiques (focale, vergence, rayons de courbure), notion de longueurs algébriques, formation d'une image à travers une lentille mince convergente (nature, position et grandissement, constructions graphiques) et à travers un miroir
- Synthèse additive et soustractive des couleurs

Electricité/électronique :

- Interactions entre charges électriques (qualitatif)
- Grandeurs fondamentales : courant, tension, puissance et énergie électriques
- Dipôles linéaires : résistance et générateur, loi d'Ohm

- Circuits électriques : lecture et compréhension d'un schéma électrique simple, branchements et utilisation des appareils de mesures électriques
- Conversion analogique-numérique : échantillonnage, résolution, quantification, codage binaire

Mécanique :

- Forces, équilibre et mouvements
- Référentiel, trajectoire, vitesse de translation, vitesse de rotation

Structure de la matière :

- Modèle de l'atome, l'élément chimique, cortège électronique (répartition des électrons dans les couches K, L et M)
- Edifices chimiques : ions et molécules, cristaux solides, liaisons ioniques et covalentes

Remarques :

1. D'autres notions pourront être sollicitées mais le cas échéant, ce seront les capacités de raisonnement du candidat qui seront testées et non ses connaissances.
2. Ces notions seront abordées principalement de manière contextualisée et/ou appliquée au métier de directeur de la photographie.

Référentiel des oraux d'art et technique et de motivation et culture cinématographique

Culture artistique :

- Histoire du cinéma
- Approche esthétique des métiers de l'image
- Histoire des arts

Culture technique :

- Histoire des techniques cinématographiques et de leurs évolutions : l'argentique, le numérique, les matériels de prise de vue, la lumière, les projecteurs, les matériels de machinerie...
- Notion de grammaire cinématographique : échelle des plans, angulation caméra, mouvements, raccords, notions liées à la lumière (exposition, contraste, couleur...), trucages simples

Une *liste d'éléments bibliographiques* est disponible en ligne, sur notre site. Toutes les références sont données à titre indicatif, pour forger ou compléter sa culture technique et artistique, dans le domaine visé. Il n'est pas demandé de lire tous les ouvrages cités pour participer au concours.

Concours Photo

Master Photo – programme des épreuves et référentiels

Phase 1

Le sujet du dossier sera communiqué le vendredi 2 février 2024 à 15h00.

Le dossier devra être rendu par email, **le lundi 19 février à 15h** au plus tard.

Épreuve	Descriptif du contenu et objectifs de l'épreuve	Durée	Coeff
Dossier	Le dossier comporte les éléments suivants : • Réponses à un ensemble de questions sur le parcours suivi et l'intérêt personnel pour le domaine de la photographie. • Réalisations personnelles : • portfolio personnel comportant au maximum 20 images • série de 5 images sur un thème imposé, numérotées de 1 à 5, accompagnées d'un texte de présentation. • Analyse esthétique d'une photographie (choix libre, à l'exclusion d'une réalisation des candidat-e-s)		1

Phase 2

Les épreuves écrites auront lieu le **mercredi 3 avril 2024**, en présentiel, en Île de France.

Épreuve	Descriptif du contenu et objectifs de l'épreuve	Durée	Coeff
Composition	Cette épreuve repose sur un commentaire de texte articulé autour d'un ou deux axes énoncés précisément. L'analyse sera fondée sur des exemples pris, entre autres, dans l'histoire et l'actualité de la photographie, des arts en général, des médias ou des nouvelles technologies ; selon un point de vue technique, culturel et/ou artistique.	3h	1
Analyse technique de documents visuels	Cette épreuve comporte plusieurs documents visuels. Elle vise à évaluer les connaissances et les capacités d'analyse personnelles des candidat·e·s dans le domaine technologique. Dans une première partie, chaque document sera commenté selon un axe technologique, économique, historique et/ou basé sur l'usage de l'objet représenté. Dans une deuxième partie, les candidat·e·s choisiront les concepts ou objets représentés dans 2 documents parmi ceux proposés afin de construire une courte réflexion basée sur un lien entre les deux. Cette confrontation sera également d'ordre technologique, économique, historique et/ou basée sur l'usage de l'objet représenté, mais sans redondance avec les précédents commentaires.	45min	1

Phase 3

Les trois épreuves orales se dérouleront entre **le 3 et le 7 juin 2024**, sur une demi-journée pour chaque candidat-e (prévoir d'arriver 30 minutes en avance).

Épreuve	Descriptif du contenu et objectifs de l'épreuve	Durée	Coeff
Oral de création et pratiques photographiques	Cet oral se déroule en deux parties : • Les candidat-e-s présentent leur portfolio (remis dans le dossier de la phase 1) en exposant leurs intentions et parti pris à travers leurs choix techniques et artistiques. • Une analyse esthétique comparée est proposée aux candidat-e-s. Elle prend appui sur l'image choisie et analysée par les candidat-e-s dans le dossier de la phase 1 : le jury présente une nouvelle image en vis-à-vis de celle-ci. Il s'agit d'analyser le ou les effets de sens (formels et iconiques) produits par ce rapprochement des deux images et de dégager une ou plusieurs questions qui en résultent.	15 min de préparation + 30 min d'oral	1

Oral de techniques et sciences appliquées à la photographie	Cette épreuve a pour objectif de vérifier la maîtrise des notions techniques et scientifiques de base*. L'oral s'appuie en premier lieu sur un énoncé remis en début d'épreuve. Lors de la phase de préparation, les candidat·e·s en prennent connaissance et préparent leurs réponses et raisonnements qui sont présentés et/ou discutés oralement. <i>*Voir le référentiel</i>	15 min de préparation + 30 min d'oral	1
Oral de culture et motivation professionnelle	Les candidat·e·s présentent leur parcours et les raisons qui les motivent pour suivre un cursus au sein de l'École. La discussion permettra de comprendre la capacité des candidats à se projeter dans un univers professionnel. Les candidat·e·s valoriseront leur propos à partir d'un portfolio basé sur le dossier de la phase 1, permettant une manipulation par le jury. Ils-elles seront amené·e·s à exprimer leurs connaissances culturelles et artistiques, à questionner les enjeux et les mutations actuelles du monde de la photographie. Les candidat·e·s présenteront et commenteront une bibliographie qui sera imprimée et donnée aux membres du jury. Le choix des références est laissé à l'appréciation de chaque candidat·e.	30 min	1

Référentiels pour le Master Photographie

Référentiel de l'épreuve d'analyse technique d'images et de l'oral de techniques et sciences appliquées à la photographie

Mathématiques :

- Fractions, proportions, puissances de 10 et appréciation des ordres de grandeur
- Polynômes du second degré, logarithme et exponentielle, fonctions usuelles (affines, puissances et sinusoidales), dérivées, primitives
- Géométrie euclidienne (périmètres, surfaces, angles, trigonométrie, théorèmes de Thalès et de Pythagore, calculs vectoriels)

Physique-chimie :

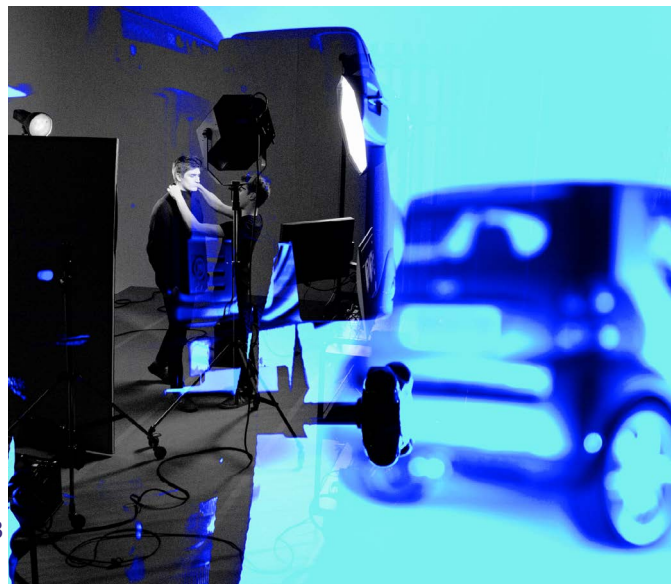
- Système international d'unités, analyse dimensionnelle, évaluation d'ordre de grandeur
- Bases en électricité (courant, tension, puissance, énergie et dipôles)
- Optique : généralités sur la lumière (nature ondulatoire et corpusculaire, spectre, propagation, réflexion, réfraction, dispersion, diffusion), lentilles minces convergentes (distance focale et vergence ; nature, position et grandissement des images ; longueurs algébriques)
- Structure de la matière, la réaction chimique, oxydo-réduction, dissolution et dilution

Culture technique :

- Principes techniques fondamentaux en photographie
- Marché et classification des matériels de prise de vue et d'éclairage
- Technologie des équipements photographiques : prise de vue, éclairage, traitement, restitution
- Connaissances du matériel informatique
- Principes de base en imagerie numérique : chaîne de production et de traitement de l'image
- Procédés noir et blanc et couleurs du XX^e siècle
- Bases de physique et chimie photographiques

Remarque :

D'autres notions pourront être sollicitées mais le cas échéant, elles feront appel aux capacités de raisonnement des candidats et non à leurs connaissances.



Conseils de lecture

Fondamentaux et bases techniques en photographie

Ouvrage à progression pédagogique

FERRIÈRES Michel, *Éléments de technologie pour comprendre la photographie argentique et numérique*, Editions VM, 2015, ISBN : 978-2212672503

Fiches thématiques

BURGEON Vincent, *Mémo Visuel de Photo, Toute la photo en un clin d'œil*, Dunod, 2020, ISBN : 978-2-10-080-881-6

Ouvrages techniques

Ouvrages de référence

- BOUILLLOT René, *Le cours de photographie de René Bouillot. Fondamentaux, photographie argentique*, Dunod, Paris, 2020 (6e édition), ISBN : 978-2100820504
- BOUILLLOT René, *Cours de photographie numérique : Principes, acquisition et stockage*, Dunod, Paris, 2009 (3e édition), ISBN : 978-2100519903
- BOUILLLOT René, *Cours de traitement numérique de l'image*, Dunod, 2005, ISBN : 978-2100055401

Ouvrages complémentaires

- MARCHESI Jorst J., *Les fondamentaux de l'optique*, Eyrolles, Paris, 2013, ISBN : 978-

2212135428

- SALVAGGIO Nanette L. & SHAGAM Josh, *Basic Photographic Materials and Processes*, Routledge/Focal Press, Londres, 2019, ISBN : 978-1138744370

Référentiels pratiques

- GATCUM Chris, *Manuel de photographie argentique*, Eyrolles, Paris, 2020, ISBN : 978-2212679045
- GILBERT Volker, *Les secrets de la lumière et de l'exposition : Visualisation, réglages, prise de vue, post-traitement*, Eyrolles, Paris, 2021 (2e édition), ISBN : 978-2416003035

Articles et dossiers techniques en ligne

- <https://www.reponsesphoto.fr/>
- <https://www.lesnumeriques.com>
- <https://leclaireur.fnac.com/>

Revue photo incluant des articles à contenu technique

- Réponses Photo
- Chasseurs d'image

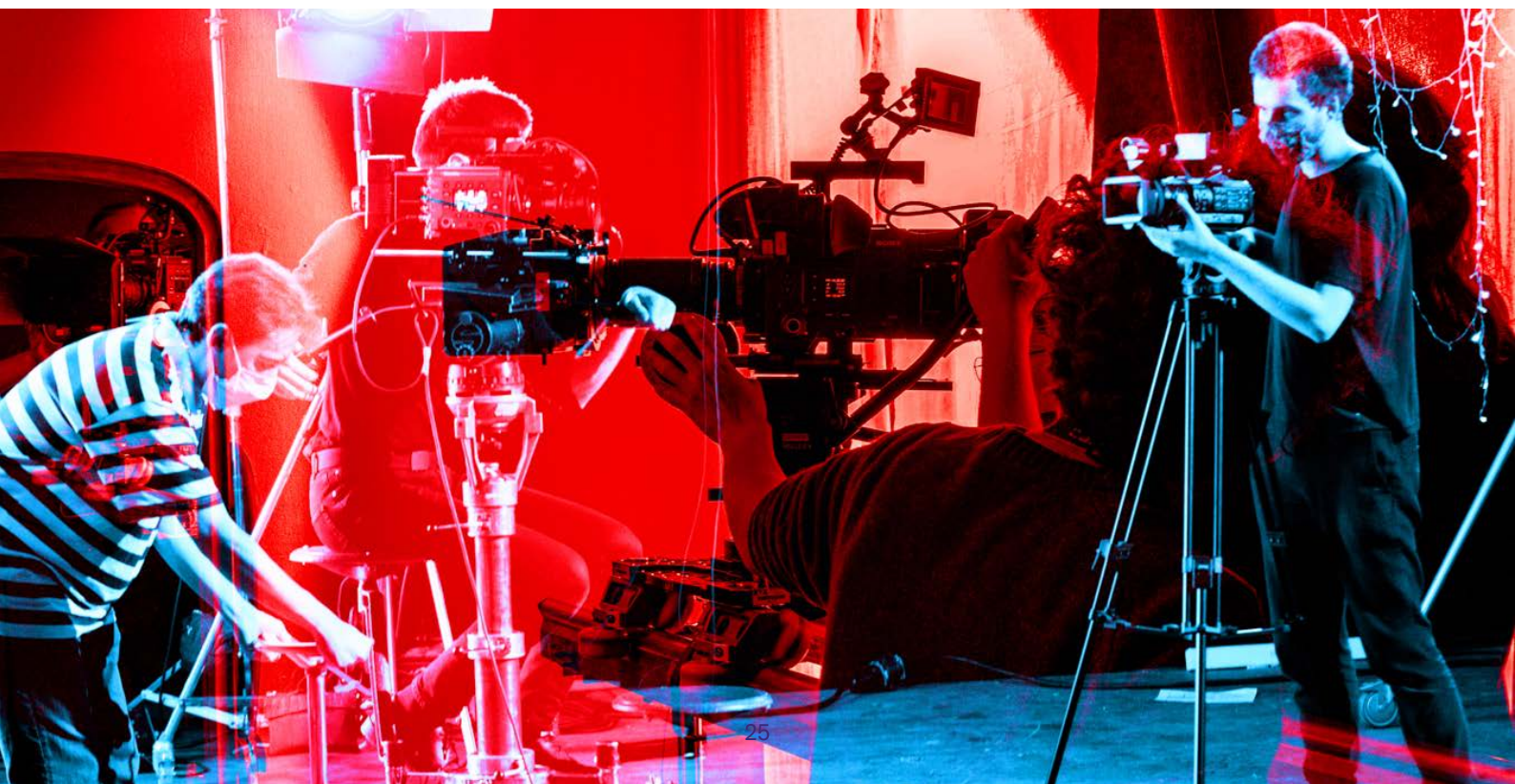
Bibliographie pour la partie Art et Pratiques de la photographie

- FRIED Michael, *Pourquoi la photographie a aujourd'hui force d'art*, Hazan, 2013
- LEMAGNY Jean-Claude, ROUILLÉ André, *Histoire de la photographie*, Larousse, 1998
- BAQUÉ Dominique, *La photographie plasti-*

cienne – un art paradoxal, Éditions du regard, 1998

- BAQUÉ Dominique, *La photographie plasticienne – l'extrême contemporain*, Éditions du regard, 2004
- ARTE VOD, Collection Contacts

Une liste d'éléments bibliographiques plus complète est disponible en ligne, sur notre site. Toutes les références sont données à titre indicatif, pour forger ou compléter sa culture technique et artistique, dans le domaine visé. Il n'est pas demandé de lire tous les ouvrages cités pour participer au concours.



Concours
Son

Master Son - programme des épreuves et référentiels

Phase 1

Le sujet du dossier sera communiqué le vendredi 2 février 2024 à 15h00.

Le dossier devra être rendu par email, **le vendredi 16 février à 15h** au plus tard.

Épreuve	Descriptif du contenu et objectifs de l'épreuve	Durée	Coeff
Dossier	Le dossier comportera les éléments suivants : • Les réponses à un ensemble de questions sur les aspirations professionnelles ainsi que l'intérêt personnel pour les domaines artistiques et techniques de l'audiovisuel • Une création sonore d'une durée maximale de 3 min en lien avec une thématique imposée • Une analyse à partir de trois extraits de films disponibles en ligne et d'une question posée		1

Phase 2

Les épreuves écrites auront lieu le **vendredi 5 avril 2024**, en présentiel en Île-de-France.

Épreuve	Descriptif du contenu et objectifs de l'épreuve	Durée	Coeff
Epreuve écrite de mathématiques-physique*	Cette épreuve vise à vérifier la maîtrise de connaissances en mathématiques et en physique ainsi qu'à évaluer les capacités des candidat·e·s à raisonner au travers d'une série de questions ciblées. <i>Voir le référentiel</i>	1h15	1
QCM d'électricité-électronique*	L'objectif de cette épreuve est de vérifier les connaissances en électricité et en électronique, d'évaluer les capacités des candidat·e·s à raisonner et à apprécier des ordres de grandeur. L'utilisation de calculs de base peut être nécessaire dans certains cas. <i>Voir le référentiel</i>	1h15	1

*Les calculatrices ne sont pas autorisées.

Phase 3

Les trois épreuves orales se dérouleront entre **le 10 et le 14 juin 2024**, sur une demi-journée pour chaque candidat·e (prévoir d’arriver 30 minutes en avance).

Épreuve	Descriptif du contenu et objectifs de l'épreuve	Durée	Coeff
Oral d'écoute et d'analyse	Le jury propose aux candidat·e·s la diffusion d'une courte pièce sonore afin d'apprécier leur capacité d'écoute, d'analyse et d'imagination.	30 min	1
Oral de techniques du son	Cette épreuve orale est consacrée à une discussion sur des sujets d'ordre technique en relation avec les domaines d'exploitation du son en prenant appui, notamment, sur les expériences des candidat·e·s. Des questions pratiques, impliquant la manipulation de matériel, peuvent également être posées.	30 min	1
Oral de culture générale et de motivation	Il s'agit d'interroger le·la candidat·e sur sa culture, sa curiosité et son appétence relatives aux champs disciplinaires (artistiques, techniques, scientifiques) enseignés à l'École. Le jury cherchera aussi à cerner la cohérence du projet d'étude du·de la candidat·e et sa motivation.	30 min	1

Référentiels pour le Master Son

Culture technique

- Histoire des techniques audio analogiques et audionumériques
- Caractéristiques générales d'une onde sonore
- Notions d'acoustique fondamentale et architecturale
- Notions sur la perception auditive
- Caractéristiques et mesure du signal audio-fréquence
- Notions technologiques des microphones, des haut-parleurs et des périphériques en général
- Notions de synchronisation
- Notions de lignes et de connexions
- Notions générales d'informatique
- Notions d'informatique multimédia
- Notions de matériel informatique

Culture générale

- Culture cinématographique
- Culture musicale
- Culture radiophonique

Motivation

- Parcours antérieur
- Expérience et pratique personnelles
- Stages dans les domaines du son
- Connaissance des métiers et des débouchés
- Appétences et intérêts techniques

Analyse cinématographique

Cette épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude des candidats à percevoir, comprendre et analyser la construction de la bande sonore de l'extrait présenté :

- Les évolutions du son au cours de l'extrait
- Les différents éléments qui la composent (voix, ambiances, bruitages, etc.)
- Les fonctions narratives et émotionnelles
- Les liens avec le cadre, le montage et la mise en scène
- L'importance des timbres, des divers traitements et effets
- Le rôle de la musique

Dans cette épreuve, ce sont les qualités de perception et d'analyse plutôt que d'érudition qui seront recherchées. Les correcteurs seront particulièrement sensibles à la qualité de l'expression et de l'orthographe.

Electricité-électronique

- Composants actifs : générateurs de signaux (tension, courant) de différentes formes (constant, périodique), caractéristiques de ces signaux
- Énergie et puissance électriques
- Composants passifs : résistance, potentiomètre, inductance, transformateur, condensateur
- Lois générales des réseaux linéaires
- Réseaux linéaires en régimes libre, forcé, transitoire, permanent
- Réseaux linéaires en régime sinusoïdal, filtres passifs

- Alimentation linéaire
- Composants à semiconducteur : diode, photodiode, diode électroluminescente, transistor bipolaire, transistor à effet de champ
- Transistor en amplification et en commutation, classes d'amplification
- Amplificateur opérationnel en régimes linéaire et non linéaire, montages fondamentaux, filtres actifs
- Logique : états logiques, opérateurs logiques, algèbre de Boole, arithmétique binaire

Mathématiques et physique

Mathématiques :

- Nombres complexes : module, argument, parties réelle et imaginaire, affixe, lien avec les coordonnées cartésiennes et polaires
- Suites réelles et complexes : suites arithmétiques et géométriques, convergence, divergence, opérations sur les limites, comparaison de suites (suite négligeable devant une autre, suites équivalentes)
- Limites de fonctions : limites et opérations sur les limites, comparaison de deux fonctions au voisinage d'un point (négligeabilité, fonction équivalente)
- Dérivations et opérations sur les dérivées de fonctions à valeurs réelles ou complexes
- Fonctions usuelles : exponentielles réelles et complexes, puissances, logarithmes, fonctions trigonométriques classiques et hyperboliques
- Intégration et opérations sur les intégrales : majoration, comparaison, relation de Chasles,

intégration par parties et changements de variables simples, primitives usuelles, intégrales impropres

- Développements limités et opérations sur les développements limités
- Équations différentielles du premier et second ordre à coefficients constants (réels ou complexes)
- Fonctions à plusieurs variables, dérivations partielles et différentielles
- Polynômes et fractions rationnelles : zéros, pôles, décompositions en éléments simples, division euclidienne, division suivant les puissances croissantes
- Matrices carrées : opérations simples (addition, multiplication, transposition), déterminant, inversion, systèmes d'équations linéaires (méthode de Cramer)
- Système de coordonnées dans le plan (cartésiennes, polaires), changements de repères
- Droites, plans, cercles et sphères dans le plan : équations, intersections, isométries, barycentres, projections, rotations, translations, homothéties
- Systèmes de coordonnées dans l'espace (cartésiennes et sphériques), changements de repères

Physique :

Systèmes de points matériels :

- Variables de positions et de vitesse, repères galiléens, composition des mouvements, force d'inertie
- Énergie cinétique, travail d'une force, énergie

potentielle, conservation de l'énergie

- Quantité de mouvement et sa conservation, moment cinétique et sa conservation
- Chocs élastiques

Systèmes matériels :

- Centre d'inertie, champ de vitesses, énergie cinétique
- Forces et couples extérieurs, action et réaction
- Énergie potentielle, énergie mécanique
- Oscillateur amorti, oscillations forcées, résonance
- Éléments de mécanique des fluides pour les phénomènes « unidimensionnels » (phénomènes ne dépendant que d'une coordonnée spatiale et du temps) :
- Description eulérienne et dérivée particulaire
- Équation de conservation de la quantité de mouvement (équation d'Euler)
- Équation de conservation de la masse
- Relation de Bernoulli pour un écoulement irrotationnel, stationnaire ou non, compressible ou non, sans prise en compte des termes de pertes visqueuses

Éléments de thermodynamique :

- Variables extensives (volume), intensives (pression, température), équation d'état d'un gaz parfait
- Notion d'énergie interne
- Coefficients calorimétriques à pression ou à volume constant
- Transformations isobare, isochore, isotherme,

adiabatique réversible (loi de Laplace pour un gaz parfait subissant une transformation isentropique)

- Utilisation des différentielles

Éléments de physique ondulatoire :

- Modèles d'ondes aller et retour planes (« unidimensionnelles ») et sphériques (à rayonnement isotrope)
- Équation de propagation d'ondes classique pour les ondes planes « unidimensionnelles » et pour les ondes sphériques (à rayonnement isotrope)
- Principe de superposition et ondes stationnaires
- Conditions aux limites, modes propres, fréquences propres

Une liste d'éléments bibliographiques est disponible en ligne, sur notre site. Toutes les références sont données à titre indicatif, pour forger ou compléter sa culture technique et artistique, dans le domaine visé. Il n'est pas demandé de lire tous les ouvrages cités pour participer au concours.



Jury et bureau du concours

Présidence : Vincent LOWY

Vice-Présidence : Ghassan KOTEIT

Représentant Cinéma : Jean-Marc FABRE

(suppléante : Lucile DOMENACH)

Représentante Photographie : Alix HAEFNER

(suppléant : Pascal MARTIN)

Représentant Son : Eric URBAIN

(suppléant : Alan BLUM)

Bureau du concours

Adjoint – Direction des études (Concours et projets transversaux) : Emeric SALLON

Chargées de mission responsables du Concours : Naomi NICOLAS KAUFMAN / Adèle MONFORT

Assistante aux chargées de mission : Clarisse LEMAITRE

École nationale supérieure Louis-Lumière

La Cité du Cinéma

20, rue Ampère, BP 12

93213 La Plaine Saint-Denis Cedex

Tél : 33 (0)1 84 67 00 26

Courriel : bureau.concours@ens-louis-lumiere.fr

crédits photos : ©Robin ANSART

Design graphique : ©Camille Chevalier

